Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSTRUM SOUVERAINS EURO 3-5

Code ISIN : FR0010036400 Part I (C)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice EURO MTS 3-5 sur une durée de placement recommandée supérieure à 2 ans. Cet indice mesure la performance des obligations d'Etats de la zone euro dont la maturité est comprise entre 3 et 5 ans. Il est calculé en euro sur le cours de clôture de Bourse et inclut les coupons des obligations qui le composent.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant est libre de choisir les titres qui composent le portefeuille, il peut ou non investir dans les titres qui composent l'Indicateur de Référence dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion active des taux d'intérêts des différents Etats de la zone euro qui combine trois sources de performances :
  - une stratégie de sélection des titres au sein de l'indice EURO MTS 3-5, basée essentiellement sur l'analyse du gérant selon qu'il considère qu'ils sont sur ou sous-évalués.
  - Le positionnement sur la courbe des taux, c'est-à-dire que le gérant réalise ses investissements sur différents segments de maturités compris majoritairement entre 2,5 et 5,5 ans, selon les anticipations d'évolution de la courbe des taux d'intérêts.
  - La gestion de la sensibilité de l'OPCVM qui est comprise entre 3 et 4,5. La sensibilité est l'indication de la variation de la valeur de l'actif de l'OPCVM lorsque les taux d'intérêts varient de 1%.

  Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- L'OPCVM est investi en titres libellés en Euro émis et/ou garantis par les Etats membres de la zone Euro. L'OPCVM ne détient pas de titres émis par des émetteurs privés. Dans le cadre de la gestion, il n'y a pas de contrainte de notation minimale des titres dans lesquels l'OPCVM investit.
- L'OPCVM peut également recourir aux contrats financiers afin notamment de couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés obligataires souverains de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit :** le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé de votre capital et/ou de votre revenu avant que celui-ci ne soit investi et/ou remboursé. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice	
Frais courants	0,28%
Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en mars 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSEES

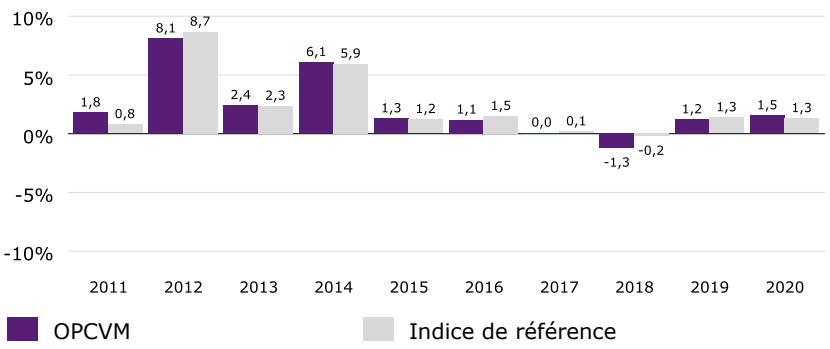

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM :** 2004.
- **Année de création de la part I (C) :** 2004.
- **Devise :** Euro.
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.